



Fiche financière à compléter POUR LE SERVICE COMPTABLE

Tarifs 2022-2023 - Contribution des familles

Nom et prénom de l'enfant :Classe en 2022-2023 :

Engagement contribution des familles - Catégorie retenue :

Tarif de base : 27,5 euros par mois / 10 mois

Tarif de soutien : 31 euros par mois / 10 mois

Tarif de solidarité : 34 euros par mois / 10 mois*

(*le différentiel tarif de soutien/tarif de solidarité est destiné à une caisse de solidarité pour venir en aide aux familles qui ne pourraient pas assumer la contribution mensuelle).

Garderie :

Matin - occasionnel : 1 € - régulier : 14 € par mois

Soir - occasionnel : 3 € - régulier : 25 € par mois

Régime cantine et panier – repas :

demi-pensionnaire (tous les jours)

demi-pensionnaire occasionnel régulier : *Entourez les jours : lundi – mardi – jeudi – vendredi*

demi-pensionnaire occasionnel non régulier. Les inscriptions pour la semaine se feront par mail uniquement à l'adresse suivante : cantinesebernadette@gmail.com.

Pour être enregistrée, l'inscription de votre enfant à la cantine devra être notifiée pour chaque vendredi 11h au plus tard.

panier repas (tous les jours)

panier repas occasionnel régulier : *Entourez les jours : lundi – mardi – jeudi – vendredi*

Tarif panier repas : 2 € - Tarif cantine : Non Vannetais : 4,65 € - Tarif cantine Vannetais : le tarif est calculé en fonction de votre quotient familial (à faire calculer au CCAS – avenue Victor Hugo) sur la base d'un tarif à 4,65 €

Pour bénéficier du tarif réduit, le document indiquant le quotient est à remettre à l'enseignante avant le 25 septembre.